

Rapport de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2025

Pt 1. Discours introductif par le président Marcel Reimen

Le président, à l'occasion de ses paroles d'accueil, souhaite la bienvenue à Monsieur Carlo Muller, bourgmestre de la Commune de Reckange sur Mess, et lui remet, au titre de remerciement pour le soutien financier et logistique de la Commune à l'égard de la « Macchina d'epoca, asbl » pendant toutes ces années, un modèle de la trophée, conçu et confectionné par Jos Ulivagnoli, qui sera remise aux 3 meilleurs participants du Macchina on tour 2025. Le président relève un outre l'excellente ambiance et collaboration au sein du conseil d'administration de l'association et la bonne organisation des activités 2024, sur lesquels le secrétaire reviendra ci-après. Le bourgmestre remercie l'association pour ce beau geste de reconnaissance et insiste, pour sa part, sur la bonne, voire chaleureuse, entente entre les instances communales et l'association, dont il apprécie tout particulièrement les qualités humaines et sociales « a gentlemen's club », précise-t-il !

Pt 2. Rapport d'activités 2024 par le secrétaire Guido Piccioni

Les principales activités de l'association furent :

- la réception le 19 avril au centre de rencontre à Ehlinge sur Mess avec présentation du livre « Marcel Reimen : Macchina d'epoca a Wuert a Bild 2004-2024 » ;
- les deux traditionnelles randonnées en vespas et en voitures anciennes les respectivement 29 juin et 15 août, cette fois-ci avec passage au Mëllerdall et le déjeuner dans un restaurant de renommée et de tradition luxembourgeoises ;
- le 2 décembre la participation au « Krëschtmaart » à Reckange sur Mess ;
- en outre la participation à diverses randonnées historiques et foires.

La Macchina a consacré son tour voitures historiques 2024 à Christian Franck, tragiquement décédée, fils de l'un de nos membres fondateurs, à savoir Albert Franck.

Pt 3. Rapport sur les comptes 2024 par le trésorier Emile Lacaf

Le trésorier fait rapport sur les dépenses et recettes 2024. L'année 2024 conclut avec un solde positif de 5.210,91 €. Les documents comptables seront transmis au RCS (Registre de commerce et des sociétés) pour publication, comme le prescrit la nouvelle loi du 7 août 2023 sur les asbl et les fondations.

Pt 4. Rapport du réviseur aux comptes, Marcel Schaeffer, et décharge au trésorier

Marcel Schaeffer confirme la régularité des comptes de l'association et propose de donner décharge au trésorier. L'assemblée, à l'unanimité, accorde cette décharge.

Pt 5. Élection partielle du conseil d'administration

Sont réélus pour une durée de deux ans, et ce à l'unanimité:

Lucien Franck, vice-président, Emile Lacaf, trésorier, Jos Ulivagnoli et Tamara Franck, membres.

Pt 6. Fixation de la cotisation

La cotisation est fixée, à l'unanimité, à 10 € minimum sans dépasser le maximum statutaire qui est de 25 €.

Pt 7. Rapport sur les projets d'activités par le vice-président Lucien Franck

Les principales activités phares programmées cette année sont :

- le 22.03. : Grouss Botz zu Reckeng
- le 14.06. : 15^e Vespa on tour
- le 15.08. : 5^e Macchina on tour
- le 29.11. : Krëschtmaart de Reckange sur Mess

En outre et éventuellement les participations à :

- le 29.05. : ACL Classic
- du 17 au 21.06. : Mille miglia
- le 29.06. : Rotary Castle tour
- du 21 au 23.08. : Eifelrundfahrt ADAC
- du 01 au 04.09. : Europarallye ADAC
- du 13 au 20.09. : Gardasee Klassik ADAC

Pt. 8. Information sur les nouveaux statuts par le président Marcel Reimen

En date du 11 janvier 2004 a été créé l'asbl Macchina d'epoca sur base de la loi du 21 avril 1928. Du fait que nos statuts, adoptés en 2004, correspondent parfaitement aux exigences de la nouvelle loi du 7 août 2023 sur les asbl et les fondations, l'article 77, alinéa 3, de cette loi a pu être appliqué et une transposition de nos statuts à la nouvelle loi a été en conséquence adoptée par décision unanime du conseil d'administration du 11 octobre 2024. Le président s'est occupé du dépôt obligatoire de nos statuts au Registre du commerce et des sociétés (RCS) sous le No F375, de sorte que notre association est désormais parfaitement en concordance avec la nouvelle loi de 2023.

Pt 9. Divers :

Le président, en fin de séance, remercie tous les membres du conseil, la Commune,- et notamment le Bourgmestre, Monsieur Carlo Muller, et Monsieur Julien Primout, responsable des relations publiques-, nos fidèles partenaires XTR automobile, la BCEE, l'agence Lalux Jacoby-Wampach, la fiduciaire Meisch-Pletschette et associés, la brasserie K116 (Kufa), Metalica Home, la société Giorgetti, le Simon's bistrot, le Meyer Hôtel-

restaurant, la société de transport Schandeler, ainsi que nos nombreux collaborateurs volontaires sans lesquels certaines manifestations ne pourraient être menées à bonne fin.

Sur ce, le président clôture l'assemblée générale ordinaire 2025.

le 29 mars 2025

(s.) Marcel Reimen
président